

Les Sciences Humaines et Sociales

Delphine Loupsans, chargée de mission « acteurs et territoires », DAST

Julien Gauthey, chargé de mission sociologie et économie des usages de l'eau, DAST

16 mars 2015, Séminaire DOM

• Une feuille de route



La DCE fixe pour objectif général d'atteindre le « bon état » des différents milieux aquatiques sur tout le territoire européen, c'est-à-dire un bon état physico-chimique et écologique (article 5, DCE). Pour ce faire, elle intègre l'ensemble des directives existantes dans le domaine de l'eau, tout en y ajoutant, de nouvelles notions (masses d'eau, milieux fortement modifiés...) mais aussi de nouvelles méthodes (consultation du public, analyse économique obligatoire, rapportage européen, gestion du contentieux, contrôle des usages...) et de nouvelles logiques (obligation de résultats...). La mobilisation des sciences humaines et sociales (SHS), qui inclut l'économie est ainsi de facto inscrite dans la DCE. La mise en œuvre de cette politique publique ambitieuse, ainsi que celle des diverses réglementations nationales et européennes en lien avec elle, nécessite donc le développement de programmes de R&D dans le domaine des SHS. C'est pourquoi, la direction de l'action scientifique et technique (DAST) de l'Onema suscite, mobilise, valorise et transfère des connaissances scientifiques produites dans le champ des SHS qui sont nécessaires à l'atteinte et au maintien du « bon état ». Intégrée à l'ensemble des thématiques de R&D, la DAST veille à ce que ses productions SHS répondent à des besoins exprimés ou identifiés parmi les acteurs de l'eau.

Contact : delphine.loupsans@onema.fr
julien.gauthey@onema.fr

Pour en savoir plus : <http://www.onema.fr/Th8-sciences-humaines-sociales>

1- Droit de / à l'eau et des milieux aquatiques

Objectif général : renforcer l'effectivité du droit de l'eau et du droit à l'eau.

Finalités opérationnelles

- 1.1 Améliorer l'application du droit de l'eau et son acceptabilité
- Valoriser des éléments de connaissance et des méthodes permettant d'accroître la prise en compte et la réparation des dommages écologiques
 - Améliorer la connaissance sur les sources, l'élaboration et l'évolution du droit de l'eau en général (Gemapi, NQE...)

Sciences humaines et sociales

- Savoir comment s'instrumente une réglementation et saisir comment la réglementation sur l'eau s'articule avec d'autres droits (biodiversité, urbanisme, foncier, santé...)
- Proposer des méthodologies d'accompagnement de la règle de droit pour en favoriser l'acceptabilité sociale

1.2 Analyser les facteurs socio-économiques et institutionnels favorisant le droit de chacun à une eau de bonne qualité et en accès suffisant

- Connaître les principales dispositions réglementaires et morales qui incombent aux pouvoirs publics et à leurs opérateurs publics et privés en ce qui concerne la mise en œuvre du droit de chacun à une eau de bonne qualité et en accès suffisant
- Identifier les freins et leviers à la mise en œuvre du droit à l'eau
- Caractériser et étudier les possibilités de réduire les inégalités sociales et territoriales relatives à l'accès et aux bénéfices liés à l'eau et aux milieux aquatiques

2- Fonctions, valeurs et rapports à l'eau et aux milieux aquatiques

Objectif général : saisir et rendre visible les relations multiples et complexes que les hommes entretiennent avec l'eau et les milieux aquatiques.

Finalités opérationnelles

- 2.1 Savoir recueillir et tenir compte des perceptions et représentations liées à l'eau et aux milieux aquatiques

- Identifier la façon dont se construisent les représentations et quels sont les facteurs individuels, sociaux, culturels et environnementaux qui les modulent et les font évoluer
 - Décrire et rendre visible les attachements et les rapports aux milieux aquatiques des acteurs
 - Comprendre comment ces rapports et représentations différenciés impactent leurs actions
 - Apprendre à mobiliser les perceptions et représentations pour fédérer les acteurs autour d'objectifs communs, anticiper ou gérer les tensions
- 2.2 Connaître et savoir évaluer les usages de l'eau
- Saisir les différents usages de l'eau et leur articulation
 - Évaluer du point de vue social et économique les services que l'eau et les milieux aquatiques rendent à l'homme
 - Réfléchir sur les façons de dépasser les verrous économiques et sociaux à l'évolution des pratiques impactant les milieux

3- Régulation et gouvernance de l'eau et des milieux

Objectif général : proposer des connaissances, des démarches et des instruments permettant de favoriser une gestion intégrée à l'échelle des bassins versants.

Finalités opérationnelles

- 3.1 Impliquer les acteurs et les territoires dans la mise en œuvre des politiques de l'eau
- Proposer des méthodes permettant de caractériser les acteurs et les territoires en vue de l'établissement d'une stratégie d'action facilitant la mise en œuvre de projet de gestion

- Identifier des moyens facilitant les arrangements collaboratifs entre acteurs
 - Comprendre les tensions autour de la ressource en eau pour mieux les gérer
 - Mobiliser l'eau et les milieux aquatiques comme facteur structurant des territoires
- 3.2 Contribuer à l'évaluation des politiques de l'eau, au choix des instruments et mécanismes de gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Développer des connaissances participant à l'évaluation des politiques de l'eau, de sa gestion et aux principes qui les structurent (efficacité, justice, démocratie...)
 - Analyser les effets des instruments et les démarches de régulation des usages de l'eau et l'opportunité d'en introduire de nouveaux
- 3.3 Appuyer la conduite de projets de restauration
- Proposer des méthodes permettant d'optimiser le partage des connaissances et le dialogue entre décideurs, gestionnaires, scientifiques, usagers et citoyens à l'échelle des bassins versants
 - Identifier les moyens de mieux articuler la politique de l'eau avec les autres politiques publiques, aux différentes échelles de gestion
 - Accompagner les porteurs de projets ambitieux sur les dimensions sociales, politiques, culturelles et économiques

Pour en savoir plus sur toute la RDI à l'Onema :
www.onema.fr/RECHERCHE-DEVELOPPEMENT-INNOVATION

Préalable: les priorités SHS 2013-2018

- Des résultats



Démarches de description des territoires et de connaissance de leurs acteurs en vue d'une évaluation de leurs atouts, forces, faiblesses et menaces

Delphine Loupsans, chargée de mission « acteurs et territoires », DAST

• Pourquoi?

Le DTSE doit être **articulé aux diagnostics techniques** pour prendre en compte la **dimension politique, sociale, économique, culturelle, historiques...** inhérente aux projets de gestion conduits dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Cette dimension est indispensable pour **ancrer le projet dans le territoire** grâce à une caractérisation fine du territoire, de ses acteurs et une analyse stratégique de type AFOM.

• Pour qui?

Porteurs de projet, collectivités territoriales et leurs services, animateurs du territoire, bureaux d'étude, écoles d'ingénieurs, services de l'Etat et leurs établissements publics

Objectifs de la démarche:

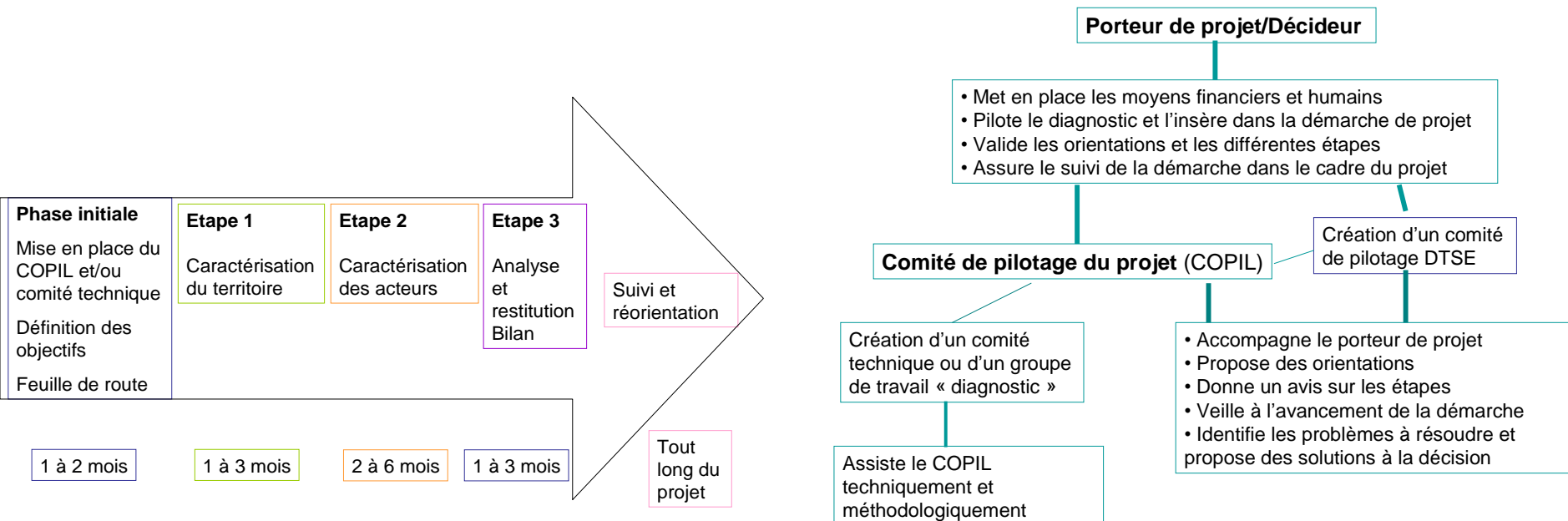
1) Une triple modularité

- ❖ **S'adapter aux différentes opérations de gestion de l'eau et des milieux aquatiques (AAC, restauration...)**
- ❖ **Faciliter le choix entre différents éléments méthodologiques en fonction des objectifs poursuivis** (affiner ses connaissances, éviter les tensions, favoriser les actions collectives, développer une vision stratégique du projet...)
- ❖ **Être territorialement adaptable**

Objectifs de la démarche:

2) Etre facilement appropriable par des non SHS

a) En décrivant précisément le processus et ses étapes (rôle du porteur de projet, mise en place du comité de pilotage, calendrier, moyens humains et financiers affectés)



b) en s'appuyant sur un système de fiches pédagogiques

❖ Les objectifs du DTSE en Code couleur

(Eviter les tensions, Tester la pertinence de son projet, Favoriser les actions collectives, Développer une vision stratégique du projet...)

❖ Des pictogrammes pour les opérations de gestion.

□ : Restauration; △ : SAGE; ○ : Aire d'Alimentation de Captage; ◇ : Zones humides; ✿ : Gestion quantitative ...

❖ Une échelle d'accessibilité aux données:

1 : facile; 2 : intermédiaire; 3 : difficile; 4 : très difficile

❖ Des indicateurs de recours aux compétences en SHS:

(* : aucune; ** : notions ;*** : recommandées; **** : indispensables

Éléments de discussion:

-Une démarche utile et utilisable dans les DOM (Projet Effijie, Remontée de besoins opérationnels dans les DOM, Chantier perceptions et représentations...)

-La modularité permet à mon avis une adaptation, une valorisation et un transfert rapide vers les DOM

-Quels moyens les plus adaptés à ce transfert? Formation? Formation de formateurs? Présentation auprès des différents acteurs du territoire?

La mobilisation des études sur les perceptions et les représentations = un point clé du DTSE



Un CPA valorisant les acquis des SHS sur le sujet et destiné à en faciliter la mobilisation pour la mise en œuvre de projets de gestion

- en partant des étapes essentielles de la conduite de projet (élaboration, mise en œuvre, évaluation)
- en compilant de nombreux retours d'expériences et des briques de témoignages en vue de faciliter l'appropriation de ces connaissances
- en proposant des encarts méthodologiques pour les mobiliser

Un complément à la compréhension, à l'appropriation et à mise en œuvre du DTSE

- ❖ **Utile pour une identification et une caractérisation plus fine des acteurs du territoire et de leurs attentes**
- ❖ **Utilisé pour reconstituer l'histoire des relations entre sociétés et milieux aquatiques**
- ❖ **Utilisable pour évaluer et interroger les pratiques de gestion**

La mobilisation des études sur les perceptions et les représentations



Mobilisation dans le cadre d'une action en cours en Martinique

Commanditaires



**Convention opérationnelle de partenariat de 12 mois
entre l'ODE, le CNRS et le CIRAD**



Les objectifs

- ❖ **Mieux comprendre les relations** qu'entretiennent les Martiniquais avec l'eau et les milieux aquatiques et avec les acteurs de la gestion (en termes de représentations et de pratiques)
- ❖ **Mieux définir les attentes** des Martiniquais dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.
- ❖ **Mieux identifier les jeux d'acteurs** au sein du bassin martiniquais, les freins et les leviers d'action potentiels pour accompagner la mise en œuvre d'une politique de l'eau efficace (SDAGE, PDM ...)

L'action porte sur les milieux aquatiques terrestres d'eau douce : cours d'eau, plan d'eau et sources

La mobilisation des études sur les perceptions et les représentations



Les étapes

Étape 1 – Synthétiser des connaissances existantes

Étape 2 – Produire des connaissances nouvelles

Étape 3 – Identifier des apports opérationnels

Démarrage début décembre 2014....

	2014	2015										
	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
Étape 1	Bibliographie, Observation terrain, Conduite d'entretiens libres											
Étape 2	Elaboration de la grille d'entretien		● Copil									
	Conduite des entretiens directs					● Copil						
Étape 3	Traitement des résultats								Réflexions pratiques			
												● Copil

... rendu rapport final fin novembre 2015

Éléments de discussion

- ❖ **Des actions utiles, utilisées et utilisables par l'ensemble des DOM**
- ❖ **Un retour d'expérience qui donnera des pistes opérationnels pouvant servir de point d'assise au reste des DOM en termes de valorisation et d'appropriation. Comment organiser l'échange d'expérience? Ouverture du Copil?**
- ❖ **Introduire un volet Perceptions et Représentations dans la formation DTSE à destination des DOM qu'il s'agisse d'une formation directe ou d'une formation de formateurs? = attente des résultats de l'action**